

**VILLE DE SAINT MICHEL DE MAURIENNE****COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JUIN 2012**

Le huit juin à 18 Heures 30 minutes, Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, sous la présidence de M. Jean-Michel GALLIOZ, Maire.

Les membres du Conseil Municipal étaient tous présents :

M. A. DUFOUR, Maire Délégué de Beaune, M. M. GALLIOZ, Maire Délégué de Thyl.

Mmes et MM. : G. BOIS, D. MANCINO, J.L. ALBRIEUX, S. BOUILLARD-FREULARD, P. SAYETTAT et J.M. BERNARD, Adjoints.

Mmes et MM. : M. GAY, A. BETEMPS, D. MOTTA, C. ASTIER, P. MARIE, A. ESPOSITO, F. FALCO et P. MORARD-CHATAIGNIER.

A l'exception de : J.P. EXARTIER (procuration à J.M. BERNARD), G. ROSSERO (procuration à G. BOIS) et N. GOMES (procuration à S. BOUILLARD)

Absents excusés : P. JACOB, J. VIARD et N. GERVASONI

Secrétaires de séance : F.FALCO

Date de Convocation : 30 mai 2012

C.M. en exercice : 23

Présents : 17

Votants : 20

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 4 mai 2012 et des délibérations afférentes. Toutes ces décisions sont **approuvées à l'unanimité**.

1) Bail des locaux de la Poste

La Poste nous informe de sa décision de libérer l'appartement de fonction et un garage à la Vanoise. Il est proposé une location annuelle d'un montant de 16 500 € (hors TVA) pour les bureaux seuls, bail prenant effet au premier août 2012. La poste prendra à sa charge la sécurisation des locaux.

Approuvé à l'unanimité.

2) Déclassement Chemin des Templiers

Suite à création de la ZAC du Temple, et après enquête publique, une partie du chemin des Templiers est déclassé du domaine public car la rue est dorénavant raccordée à la rue des Aciéries.

Approuvé à l'unanimité.

3) Marchés publics

3.1) Voirie, réhabilitation de la Route Départementale 215B entre l'Eglise et la Rue de la République : marché attribué à la société Vinci/Eiffage pour un montant de :

Lot 1 : réseaux : 209 727,50 € HT

Lot 2 : voiries : 228 991,50 € HT

Lot 2 variante : bordures voiries : 58 276,60 € HT

Lot 3 : Garde-corps : 27 400,00 € HT

3.2) ZAD du Champ de foire, Études et propositions de projets : marché attribué à la société Patriarche pour un montant de 79 900 € HT

3.3) École maternelle du centre, VMC: marché attribué à la société BUFFARD pour un montant de 19 724,45 € HT

3.4) Remplacement véhicule 4X4, marché attribué à la société Dauphiné poids lourds pour un montant de 148 250 € HT, achat d'un véhicule UNIMOG comprenant équipement + lame.

3.5) Travaux de réseaux à Beaune : avenant de 7629,79 € HT pour le cabinet ETI qui a suivi les travaux.

Approuvés à l'unanimité.

4) Acquisitions foncières

Échange de terrains au Thyl Dessus entre M. et Mme GALLIOZ Michel et la commune : Les terrains de M. et Mme GALLIOZ sont estimés à 1 960,57 € et les terrains communaux à 1 861,86 €, d'où une soulte de 98,71 € à verser par la commune. Les frais d'actes seront partagés. Cet échange permettra la progression de la piste en direction de l'ancienne école.

Approuvé à l'unanimité.

5) Autorisations survol du domaine public

5.1) Beaune grand village : avis favorable pour un permis de réhabilitation d'une grange en habitation . Le balcon survolant légèrement le domaine public.

5.2) La Traversaz :avis favorable pour un permis de construire avec aménagement d'un balcon surplombant le chemin public.

Les autorisations de survol du domaine public sont **Approuvés à l'unanimité.**

6) Point sur la bulle du tennis

Le Conseil municipal décide la prise en charge exceptionnelle des travaux de réfection des coutures de la bulle de tennis d'un montant approximatif de 3 300 €.

C'est la dernière fois que la collectivité intervient pour réparer cet équipement qui paraît totalement inadapté aux contraintes météo de notre région et de ce fait coûte très cher en entretien.

Approuvés à l'unanimité sous réserve que la structure métallique prévue pour renforcer l'intérieur de la bulle soit conforme à la réglementation et qu'elle soit financée en totalité par le Club de Tennis.

7) Convention Espace Alu/Atelier théâtre de St Julien Montdenis

Une convention entre l'Espace Alu et l'atelier théâtre de St Julien Montdenis est proposée pour la création et la réalisation de 7 représentations de la pièce de théâtre « Des hommes, une vallée, des usines ». Montant de 31 350 € TTC.

Approuvée à l'unanimité

8) Renouvellement contrat Espace Alu

Contrat de travail de la responsable de l'Espace Alu : celui-ci étant arrivé à échéance, il est proposé de le renouveler pour un an avec rémunération à l'indice brut : 493, indice majoré : 425 + 15 points d'indice majoré régisseur de recettes et l'IFTS du grade à 1,5..

Approuvé à l'unanimité.

9) Admissions en non valeur

Nécessités par des plans de surendettement ou des comptes d'entreprises ou commerces en clôture pour insuffisance d'actif

9.1) Sur le budget de la commune pour 4 380,63 € (dont 160 € commune et 4 220,63 € ex Régie d'Electricité).

9.2) Sur le budget de l'eau et de l'assainissement pour 4 471,20 €.

Approuvées à l'unanimité.

10) Comptes rendus des Commissions

- 10.1) Environnement**, information sur l'exploitation d'une coupe de bois réalisée en 2011 par hélicoptère dont le déficit était estimé à 12 933,98 € et se monte au final à 5 776,11 €.
- 10.2) Chemins de St Michel**, association nationale qui recense les chemins de pèlerins menant de St Michel dans les Pouilles (I) au mont St Michel.
- 10.3) Synergie Maurienne**, prise de connaissance du Conseil Syndical du 16 mai 2012. Présentation des travaux en cours. Le projet de la micro centrale avance.

11) Questions Diverses

- 11.1) A .M.D.A** : le Conseil municipal ne donne pas suite à la demande de subvention car la commune aide déjà l'association par la mise à disposition d'un appartement.
- 11.2) Jeunes agriculteurs** : demande de subvention sans suite car la commune aide déjà l'installation de jeunes agriculteurs.
- 11.3) Convention forêt** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une opération menée par la Chambre d'Agriculture pour l'exploitation concertée (public-privé) de bois sur la commune de ST MARTIN D'ARC.
- 11.4) Grande traversée de Alpes** : le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'association pour un montant de 50 €

12) Informations Diverses

- 12.1) Planning des élections des 10 et 17 juin** : diffusé aux élus.
- 12.2) Diverses subventions du Conseil Général** : 10 000 € pour route 215 B, 150 € pour un concert, 300 € pour Festival d'orgue, subventions contrat ARC pour le Syndicat de Pays de Maurienne et 80 € pour le Collège P. MOUGIN
- 12.3) Vente du lot 21 au Margillan**
- 12.4) CA de Maurienne tourisme (Association née de la fusion du Comité des Stations et de la commission tourisme du SPM)**. La commune de St Michel demande à faire partie du conseil d'administration et du bureau.
- 12.5) Cessation d'activité de la fleuriste**
- 12.6) Une agence immobilière souhaite s'installer à la place. Modification du montant du loyer.**
- 12.7) Divers remerciements pour subvention** : AFM Téléthon, FNATH, APEI, Régul'matous, Ligue contre le cancer.
- 12.8) Distribution de la Plume avant fête de la musique.**
- 12.9) Commission des hameaux le 30 juin.**
- 12.10) Exposition sur les fabulettes à l'Espace alu.**

Approuvé à l'unanimité

Prochain Conseil Municipal le 6 juillet 2012

Le Maire,

J.M. GALLIOZ